

49ième Conseil de Quartier Saint Vincent de Paul- Lariboisière.

Lundi 27 juin 2016.

Sujet **CIRCULATION /Etat des lieux/nuisances et projets**

Ordre du Jour

Préambule : Présentation du conseil de Quartier, son rôle dans la démocratie participative du 10e, son équipe d'animation, ses élus référents

1-Diagnostic et circulation aux abords des gares de l'Est et du Nord

2-Les outils de la ville de Paris pour améliorer la circulation

3-Les points durs : Magenta-Lafayette et bd de la Chapelle

4- Les projets : Tram des gares et Promenade urbaine

Présents, 50 personnes dans le public

Invités :

Hervé Abderrahman, Conseiller technique en charge des transports en communs et des gares, de Christophe Nadjovsky, adjoint de la maire de Paris en charge de la voirie.

Manuel Berthelot, Direction de la voirie du Xe

Hughes Vanderzwalm, Grands Projet mairie de Paris en charge du boulevard de la Chapelle



Elus :

Paul Simondon, Premier adjoint au maire du Xe en charge de l'Urbanisme

Elise Fagjeles, adjointe au maire du 10^e en charge de la Voirie des transports en commun et de la propreté.

Equipe démocratie locale: Alexane François, Lucas Manetti, Chamesedin Khiari, Lea Sloch remplace AF en septembre.

Equipe d'Animation SVPL : Danielle Marty, Elfie Comin, Elisabeth Carteron, Isabelle Beaufiles, Jean Louis Pierrel. Excusés : pierre Coulogner, Vincent Bales, Mathieu Strzelecki.

Rappel Rôle du CQ

- Organiser des réunions plénières
- Demander des informations aux élus
- Élaborer des propositions
- Financer de petits investissements pour le quartier
- Formuler des vœux à présenter au conseil du 10^e
- Voter en assemblée pour ces vœux, budget , comités et équipe d'animation.

Exposé Herve Abderrahmane sur la circulation aux abords des gares de l'Est et du Nord.

Les gares de l'Est et du Nord comme toutes les gares parisiennes connaissent des conflits d'usages entre commerce et livraisons, mais les flux nationaux et internationaux sont spécifiques et à traiter particulièrement.

La gare du Nord détient la particularité de ne pas avoir de grand Parvis.

La gare routière est à l'arrière contrairement à la gare de l'Est ou les bus s'étalent le long de la rue du 8 mai 1945 et devant un terre-plein.

Les taxis pratiquent des points de dépose et reprise dont le changement est difficile à gérer : la cohabitation entre taxis et VTC est délicate. Sans espace dédié les VTC sont difficiles à intégrer dans la répartition des espaces. Par exemple, Gare du Nord la file d'attente des taxis rues de Maubeuge et de Dunkerque rentre en conflit avec les attentes des VTC au plus près des voyageurs internationaux. Les dimensions du parvis de la gare de l'Est n'engendrent pas de conflit.

Le réseau de bus est plus conséquent gare du Nord que gare de l'Est et s'il ne bénéficie pas d'accès direct, il permet la liaison avec CDG Roissy.

En projet, une liaison est prévue avec la gare Montparnasse d'abord par la gare de Lyon et par la Gare Saint Lazare par la suite. Cette liaison sera pensée pour favoriser le transport des bagages et le confort des voyageurs à destination des gares.

Les Autocars aujourd'hui attendent leurs passagers sur place et ne s'éloignent pas pour stationner dans des lieux dédiés. Une e régulation par pass-payant est entrain d'être mise en place. Les localisations des stationnements font l'objet d'une concertation avec les professionnels caristes du tourisme (probablement sur les ponts au dessus des voies ferrées).

Le Plan Vélo cherche à sécuriser les itinéraires et favoriser ce mode de déplacement. Une piste cyclable le long du canal sera complétée par un autre axe Nord sud : depuis le boulevard de Strasbourg vers la rue Louis Blanc et le 18^e. Le double sens des vélos est favorisé en visibilité.

La pacification de la **circulation des automobiles** est encouragée par la généralisation des zones 30, sauf pour les axes Strasbourg et Magenta qui restent des voies urbaines à 50kmh.

Un plan **piéton** est ciblé sur le confort et la sécurité des piétons.

Questions du conseil de Quartier :

1-Michel Champon, président VGNE : remerciement pour l'exposé.

Bien que le 10^e soit un arrondissement bien desservi, il faut avoir l'humilité de reconnaître la complexité de la situation rue de Dunkerque. Les réglementations ne sont pas respectées car sans sanction des écarts. Exemple 1 : Le sens unique du boulevard de Denain est fréquemment contrevenu. Exemple 2 : la dépose minute des taxis de la rue de Dunkerque en conflit avec les attentes de VTC postés, crée des thromboses et des concerts de klaxons.

Proposition : obliger tous les véhicules de la rue de Compiègne à passer en sous sol.

2-Résident 158 bd de Magenta MrChaudon :

Proposition : Inverser le sens de la desserte des taxis rue de Dunkerque pour éviter un croisement de flux. Favoriser le sens de la rue de Dunquerque en remontant vers le nord.

3-Elisabeth Carteron, association Action Barbès : **le manque de respect de la signalisation demande de revenir sur le format des panneaux Merci de modifier cette phrase par « Il faut installer des panneaux qui indiquent clairement la verbalisation par vidéosurveillance »**. EC :. La verbalisation doit être pratiquée là où se trouvent les caméras de vidéo surveillance comme :

1- à l'angle de la rue Patin/Ambroise Paré, **où pour contourner l'obligation de tourner à droite au sortir de ce passage, des véhicules n'hésitent pas à emprunter le passage piétons pour couper le boulevard.EC**

2-rue de Compiègne **l'information n'est pas suivie ??? J'ai seulement dit que je rejoignais ce que disait VGNE sur le non respect et la nécessité d'obliger les véhicules à emprunter le pk EC**

En ce qui concerne le plan vélo :

3-Les recharges de vélos ne sont pas effectives ni à Barbès, ni à l'entrée de l'hôpital Lariboisière

4-Proposition : **Etendre le double sens des cyclistes à toute la zone 30. A modifier par « L'extension du double sens cyclable obligatoire pour les rues limitées à 30km/h est effective depuis le 1^{er} janvier 2016. Quand aura-t-on une signalétique au sol qui délimitera ce contre sens ? Il ne s'agit pas d'une proposition mais d'une question. EC**

4-Résident 113 Magenta :

Boulevard de Denain nuisance des klaxons de 19 :00 a 22 :00 spécialement aux arrivées de l'Eurostar.

5-Résidente 107 boulevard de Magenta :

Témoigne des incivilités et des nuisances de klaxon sans proposition de modification de voirie de la

Mairie. Demande de statistiques et d'objectif chiffrés pour les projets pour évaluer amélioration ou détérioration (Décibel, Nombre de véhicules par h, temps de trajet, temps d'attente,.....)

6-Christelle, rue de Dunkerque :

Risque pour les piétons dû au double sens des pistes cyclables

Gare de l'Est : conflit entre les Bus et les passages de piétons.

7-Deborah Pavlik, élue de l'opposition.

Pose le problème des stationnements des 2 roues. Paris compte 100 000 vélos pour 40 000 places de stationnement.

8- Isabelle Beaufiles, place Franz Liszt

Si les zones 30 se trouvent aux abords des gares du Nord -Lariboisière et Gare de l'Est , il semble que la continuité pacifiée doit se trouver sur tout le trajet entre les 2 gares. Magenta à 50 km/h entre en conflit avec une gestion cohérente de la circulation entre les deux gares.

9-Jean Louis Pierrel rue des 2 gares

La vidéo verbalisation est souhaitable

1-Fbg St Denis ou le contresens est souvent utilisé par les taxis.

2-rue d'Alsace ou les cars stationnent et s'égarent.

10-Résidente rue de Compiègne :

Regrette la dépose minute précédente rue de Dunkerque. La piétonisation d'une voie inaccessible et sans issue est inutile

11-Résidente 118 rue Lafayette ;

Témoigne du blocage quotidien de la circulation rue Lafayette sans échappatoires latérales (rue de chabrol).

Demande que les autocars restent dans des aires de stationnement limitrophes et que les touristes prennent les Transports Collectifs.

12-Résidente 113 rue de Magenta :

Déplore que les vélos ne respectent pas les passages piétons et roulent trop vite à coté des piétons.

Déplore le manque de marquage des passages pour piétons sur le parvis de la gare du Nord.

REPONSES d'Elise Fajgeles

Abords de la gare du Nord : les choses vont évoluer. Remi Féraud et moi-même avons constaté les disfonctionnements. 2 réunions sont programmées avec la SNCF et la RATP en COPIL au sujet de la rue de Compiègne avec C. Nadjovsky.

Pour libérer l'espace public il faut que tout le monde joue le jeu. Les VTC sont sans respect. La descente vers le sous-sol et encore difficile, mais s'améliore.

Rue de Dunkerque, malgré les bannières, le désordre est constaté quotidiennement par le Maire.

Une concertation entre la SNCF et la Police est engagée pour mieux communiquer et mettre en place une vidéo verbalisation. Mais les effectifs de la Police ne permettent pas une présence en permanence H24.

REPONSES de **Hervé Abderrhamane** :

La signalisation horizontale a été constatée plus efficace que les panneaux verticaux.

La zone de rencontre et de partage devant le marché Saint Quentin a été améliorée par le renforcement de la signalisation cycliste horizontale.

Le tourne-à-droite est toléré pour les deux roues. Les piétons doivent prendre en compte ce règlement.

Dunkerque –Lafayette : il y a effectivement trop de taxis. La ville ne maîtrise pas et les initiatives doivent venir des toutes parties.

Pour la correspondance entre les deux gares : Le balcon vert permettra de franchir les niveaux par des escalators. D'autre part la SNCF remet en service et connecte deux souterrains existant en avant des quais de départ.

PROJETS en cours H.A.:

- Le TRAMWAY des gares devrait rejoindre la gare Montparnasse de puis la gare du Nord en 2 trajets : 1-par la gare de Lyon prévu pour 2020 et 2-par un autre trajet par saint Lazare à l'horizon 2030.
- A Paris le nombre de vélos individuels diminution, par contre les deux roues motorisées sont en forte augmentation. 20 000 stationnements sont en étude. Des incitations sont prévues dans les stationnements en sous-sol de la SNCF qui sont actuellement sous utilisés.
- Autocars : La lutte contre la pollution permet de mettre en place une politique du tarif de stationnement incitative pour les véhicules propres. En vue de l'éradication du diesel, l'interdiction des véhicules datant d'avant 1997 sera mise en place dès le 1 juillet 2016. La verbalisation et les mesures coercitives sont mise en place à partir d'octobre 2016. Les vignettes de contrôle seront à télécharger sur un site dédié du ministère du développement durable.
- Quatrième projet, le CDG Express, ses abords et sa correspondance entre les deux gares. Situé sur le dernier sillon à l'ouest de la gare, le long de la rue d'Alsace, cet aménagement favorisera la liaison entre les gares par des escalators.

PRESENTATION du PROJET boulevard de la chapelle par **Hughes Vanderzwalm**,

Tous les 18 ans le viaduc de la RATP doit être refait : reprise d'étanchéité-Peinture-Mise aux normes. Ces travaux impliquent des contraintes :

- 40 bungalows
- 2 ans de travaux
- Etude de la cohérence entre le retournement de l'entrée de Lariboisière, l'accès du SMUR, l'accès logistique-livraison du centre commercial de la gare du nord.

- Il est étudié une réduction du trafic entre Max Dormoy et la Chapelle dit le segment de Rochechouart.
- La Police de son côté souhaite 2 voies.
- **Il faudra trouver un nouvel emplacement au marché pendant les travaux. EC**
- Le programme sera mis en place après une concertation menée depuis 2 kiosques provisoires. Ces conteneurs vitrés seront occupés par une équipe de consultation-concertation : architectes, paysagistes, techniciens qui élaboreront un programme d'économie sociale et solidaire à mettre en place. Un COPIL sera mis en place dès juillet 2016 et devrait se réunir tous les 15 jours.

Elisabeth Carteron Intervient sur le thème du marché Barbès. **Pour la place des containers EC**, des propositions ont été présentées à Philippe Chotard. **(écrire plutôt à l'HDV) EC**

Paul Simondon, décrit les locaux hors norme de l'actuel hôpital Lariboisière et de ses sous-sols. Il communique le programme des 2 zones à créer, l'une destinée à la recherche l'autre à la consultation. Rue Patin une partie du terrain sera cédée pour une opération immobilière permettant à l'APHP de financer l'opération de rénovation de l'équipement hospitalier.

Fernand Widal renommé nouveau Lariboisière accueillera les urgences et sera ouvert vers le boulevard de la Chapelle.

Intervention d'une riveraine de Lariboisière qui redoute les transformations et manque de protection. Victime d'une double fracture des fémurs, elle a participé à une émission de télévision sur D8.

Jean Louis Pierel, EA questionne sur l'avancement des lignes de métro 3bis et 7bis.

H.A. répond : La prolongation de ces lignes sont toujours inscrites au SDAURIF pour réalisation projetée en 2030, donc ne sont pas prioritaires par rapport aux ouvrages en cours du Grand Paris Express.

En 2022 la liaison Eole entre Magenta et La Défense est aussi programmée.

Dernier projet en cours présenté par E. F.: Aménagement Terre-plein devant la gare de l'Est. L'édicule de la SNCF sera démolie rue du 8 mai 1945. Le terre plein sera programmé pour le stationnement de bus si le Tram des gares se réalise.

Elfie Comin, EA fait part de la date de mise en service du nouveau site internet interactif des conseils de quartier. En Septembre dès la rentrée scolaire.

COPIL : Comité de pilotage

EA : équipe d'animation

Rédigé le 28 juin 2016